



REVUE DE PRESSE DU 04/04/2017

- 1- La Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Caisse nationale de la mutualité Agricole (CNMA) ont signé dimanche à Alger trois (3) conventions de partenariat, permettant aux clients de la CNMA d'accéder aux services e-banking assurés par la BNA. Les conventions portent essentiellement sur l'adhésion de la CNMA et toutes ses caisses régionales, au nombre de 67, et 420 bureaux locaux, au système d'acceptation de paiement en ligne par carte interbancaire (CIB), et la mise à la disposition de tous les sociétaires une gamme large de services bancaires à distance via le nouveau service BNA.net.

- 2- La compagnie d'assurance de personnes Caarama (filiale de la CAAR) a signé lundi à Alger avec le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) une convention qui permet aux détenteurs de cartes bancaires CIB de souscrire en ligne un contrat d'assurance, à commencer, dans un premier temps, pour l'assurance voyage proposée par cet assureur public. La convention a été paraphée par le P-dg de Caarama Assurance Ammar Meslouh et le P-dg du CPA. Omar Boudieb en présence du ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers Moutassem Boudiaf.

- 3- La réalisation de quatre centres pour accompagner et apporter des facilités aux investisseurs à travers des guichets uniques décentralisés relevant de l'Agence nationale de développement de l'investissement, a été lancée dernièrement dans le pays pour a-t-on appris, lundi à Oran, de la représentante de l'ANDI. Hireche Zoubida a déclaré, à la presse en marge du premier Salon national du textile et de la mode qui se poursuit au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed", que les représentations locales relevant de l'ANDI réparties à travers les 48 wilayas ont procédé à l'ouverture de ces centres en application des textes de loi régissant le nouveau code de l'investissement.

- 4- La mise en place d'un parcours professionnalisant dans le domaine de l'industrie automobile constitue le premier objectif d'une convention de coopération scientifique et technique, conclue lundi à Oran, entre l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) et l'Institut polytechnique de Grenoble (France). L'accord définissant les axes de ce partenariat a été paraphé au Rectorat de l'USTO-MB par les responsables des deux établissements, Nassira Benharrats et Yves Maréchal, a-t-on constaté.



- 5- L'Algérie ne prévoit pas une augmentation de la production pétrolière en cette période marquée par la baisse du prix du baril, a indiqué lundi à Bouira le ministre de l'Energie et des Mines, Noureddine Boutarfa, expliquant que l'objectif est de développer la production à moyen et à long termes. L'objectif actuel de la Compagnie publique Sonatrach est de "développer la production pétrolière à moyen et à long termes. Donc, nous ne trouvons pas utile d'augmenter la production alors que le prix du baril oscille entre 50 et 55 dollars", a expliqué M. Boutarfa lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite d'inspection et de travail à Bouira.

- 6- Le Ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemâa Talai, a annoncé lundi à Boumerdes l'engagement de son département à prendre des mesures destinées à décongestionner les centres de contrôle technique de véhicules et à réduire le temps d'attente des citoyens. S'exprimant en marge du lancement des essais techniques sur la ligne ferroviaire électrifiée Thénia/Tizi-Ouzou, M. Talai a indiqué que ces centres de contrôle technique ont été instruits de travailler au-delà des 8h quotidiennes en restant ouverts jusqu'à minuit et ce afin de faire face à la forte demande.

- 7- Le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir, Amar Tadjkout a plaidé, dimanche à Oran, pour une corporation professionnelle pour développer ces secteurs. Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du premier Salon international du textile et de la mode au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed", M. Tadjkout a souligné "nous appelons à créer une union professionnelle regroupant toutes les entreprises du textile, de l'habillement et du cuir pour développer ce secteur vital".

- 8- L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a procédé lundi à la distribution d'un quota de logements au titre du programme "AADL1" de 911 unités au niveau d'Ouled Fayet (Alger) dans l'attente d'autres opérations de remise de logement prévues juin prochain à travers différentes wilayas du pays. Lors d'une cérémonie de remise de décisions d'affectation, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que 3 000 unités de type location-vente seront distribuées sur les sites d'Ain Malha, d'Ouled Fayet et de Reghaia (Alger) dans le courant de cette semaine et 7 000 autres à l'échelle nationale.

- 9- Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 5.522 mis en cause impliqués dans des affaires liées à la détention de drogues et de comprimés psychotropes, aux parkings anarchiques et au port d'armes prohibées, durant le premier trimestre de 2017, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. Dans le cadre de la lutte contre le phénomène des parkings anarchiques à travers les quartiers et rues de la capitale, les mêmes services ont recensé 498 parkings illicites et arrêté 551 mis en cause, ajoute le communiqué.



10- Onze (11) terroristes ont été abattus, quatre ont été arrêtés tandis qu'un autre s'est rendu au cours du mois de mars, lors des différentes opérations menées par l'Armée nationale populaire (ANP), selon un bilan des activités de l'ANP en matière de lutte contre le terrorisme et la sécurisation des frontières. Les opérations de l'ANP ont permis, également, la découverte d'un cadavre d'un terroriste et l'arrestation de 22 éléments de soutien aux groupes terroristes, ainsi que la découverte et la destruction de 42 abris pour terroristes.



A lire : NA-CNMA: conventions de partenariat dans les services de e-banking

ALGER - La Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Caisse nationale de la mutualité Agricole (CNMA) ont signé dimanche à Alger trois (3) conventions de partenariat, permettant aux clients de la CNMA d'accéder aux services e-banking assurés par la BNA.

Les conventions portent essentiellement sur l'adhésion de la CNMA et toutes ses caisses régionales, au nombre de 67, et 420 bureaux locaux, au système d'acceptation de paiement en ligne par carte interbancaire (CIB), et la mise à la disposition de tous les sociétaires une gamme large de services bancaires à distance via le nouveau service BNA.net.

Ce partenariat permettra ainsi à la CNMA de vendre ses produits d'assurances agricoles et de la pêche via Internet à travers le service "e-paiement" assuré par la banque.

Ces prestations sont adossées à une convention de domiciliation des comptes de la CNMA et son réseau commercial auprès du réseau d'exploitation de la BNA.

Les conventions ont été paraphées par le P-dg de la BNA Achour Abboud et le Dg de la CNMA Cherif Benhbilès.

La BNA va également doter les agences de la CNMA réparties à travers le territoire national en terminaux de paiement électronique (TPE).

"Ce partenariat qualitatif et innovant est le fruit d'un long parcours de concertations avec nos partenaires de la CNMA, et reflète nos engagements à renforcer et diversifier les prestations en faveur des acteurs principaux de l'économie nationale notamment les agriculteurs, pêcheurs et éleveurs, en intégrant l'ensemble du réseau des Caisses de mutualité agricole à notre nouveau canal de services de paiement à distance via le web", a expliqué M. Abboud.

Il a également indiqué que les efforts engagés par la banque durant ces dernières années, entrent dans le cadre des orientations des pouvoirs publics pour moderniser les prestations financières et diversifier les services de "e-banking" pour répondre aux besoins exprimés par les opérateurs économiques.

Pour sa part, M. Benhbilès s'est dit "optimiste" quant à l'impact positif attendu de ce partenariat sur les services assurantiels proposés par la CNMA.

"C'est un gain de temps et d'argent important pour plus d'un million d'agriculteurs, pêcheurs et éleveurs. Les différents services innovants de la BNA nous permettent de réduire beaucoup de contraintes administratives", a-t-il soutenu.

Il a ajouté que le secteur agricole a enregistré ces dernières années un saut quantitatif et qualitatif, d'où la nécessité d'assurer l'accompagnement de cette dynamique sur le plan financier.

Pour rappel, la CNMA, qui est le premier assureur agricole en Algérie, compte actuellement plus de 158.000 clients et emploie près de 2500 salariés.